

MISSION

Accélérer le développement, la commercialisation et l'utilisation des technologies propres innovantes en mobilisant tous les acteurs de l'écosystème.

UN RÉSEAU SOLIDE DE PARTENAIRES

Écotech Québec compte sur le soutien de plusieurs acteurs du secteur privé, de la Communauté métropolitaine de Montréal ainsi que des gouvernements du Québec et du Canada. Écotech Québec est partenaire fondateur de l'Alliance CanadaCleantech, membre de l'International Cleantech Network et membre fondateur de l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces de la Fondation Solar Impulse.

QU'EST-CE QU'UNE GRAPPE ?

Une grappe est une concentration géographique d'industries interreliées et d'activités complémentaires qui améliore la capacité d'innovation et la productivité en facilitant les interactions et les complémentarités qui existent entre les entreprises, les organismes gouvernementaux et les institutions de recherche.

Les grappes contribuent aussi au rayonnement international par l'attraction d'investissements directs étrangers et d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

DANS LE CONTEXTE DU REDÉMARRAGE ÉCONOMIQUE

Reprise Agriculture Achat local COVID-19 Innovation Pause Technologies Emplois Infrastructures Économie



« **Relance économique et lutte aux changements climatiques peuvent aller de pair, si l'on jumelle les opportunités.** »

– François Legault, premier ministre du Québec, 31 mars 2020



« Plus que jamais, **il faut miser sur l'innovation** pour augmenter l'efficacité, la productivité et surtout la prospérité des entreprises partout au Québec. »

– Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation, 1^{er} juin 2020



« Si cette reprise doit être durable, si notre monde doit devenir plus résilient, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour **promouvoir une "reprise verte"** »

– Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, 29 avril 2020

MISER SUR LES TECHNOLOGIES PROPRES DU QUÉBEC

LES TECHNOLOGIES PROPRES, DES INNOVATIONS :



Écologiquement efficaces, en réduisant l'impact négatif sur l'environnement



Économiquement avantageux, en offrant à leur utilisateur des solutions à coûts concurrentiels



Socialement responsables, en contribuant à une meilleure qualité de vie et en une utilisation plus rationnelle des ressources

SECTEURS D'ACTIVITÉ

 Agriculture	 Air et climat	 Chimie verte
 Eau	 Logistique	 Efficacité énergétique
 Énergie renouvelable	 Matières résiduelles	 Sols et eaux souterraines

MISER SUR LES TECHNOLOGIES PROPRES DANS LE CONTEXTE DU REDÉMARRAGE ÉCONOMIQUE

Initiatives ciblées pour une implantation rapide

 <p>Stimuler l'investissement</p>	 <p>Accélérer les projets</p>	 <p>Faciliter la commercialisation</p>	 <p>Réduire les délais</p>
<p>Mobiliser le financement privé</p> <p>1 Mettre en place des mécanismes de financements mixtes utilisant le capital gouvernemental pour attirer davantage de capitaux privés</p> <p>Jumeler capital privé et fonds publics</p> <p>2 Mettre en place un processus d'appariement du capital investi par des gestionnaires privés qualifiés avec des fonds gouvernementaux, où le gouvernement financerait à parts égales et aux mêmes conditions que l'investisseur principal</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cette mesure pourrait être mise en place rapidement en élargissant aux entreprises en technologies propres le programme BioMed Propulsion géré par Investissement Québec 	<p>Déployer un plus grand nombre de projets</p> <p>3 Mettre en oeuvre dès que possible les mesures prévues au budget du Québec 2020-2021</p> <p>4 Accélérer la mise en oeuvre et accroître le nombre de projets sélectionnés dans le cadre du premier appel de projets d'innovation et de vitrines en technologies propres du MEI en injectant dès maintenant les fonds destinés au deuxième appel prévu cet automne</p> <p>Mettre en valeur les innovations d'ici</p> <p>5 Inciter davantage les ministères et organismes à devenir des bancs d'essai et des vitrines pour les technologies propres québécoises, ce qui facilitera leur commercialisation, stimulera l'économie d'ici et améliorera le bilan environnemental de l'État québécois</p>	<p>Soutenir la commercialisation</p> <p>6 Soutenir les entreprises pour les coûts à la commercialisation sur le marché québécois afin de stimuler le déploiement des innovations et servir éventuellement de tremplin à l'exportation (ex. : embauche de spécialistes à la commercialisation et/ou à la conception de stratégies de ventes en ligne)</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cette mesure pourrait être mise en place en élargissant le Programme Exportation (PEX) du MEI pour inclure temporairement le marché québécois <p>Permettre l'amortissement accéléré</p> <p>7 Autoriser l'amortissement en totalité du coût des technologies propres dès la première année, comme c'est le cas pour les bornes électriques de recharge</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cette mesure pourrait être mise en place en adaptant le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i) annoncé dans le budget du Québec 2020-2021 	<p>Accélérer les démarches et le traitement des demandes</p> <p>8 Simplifier l'admissibilité à des programmes pour des entreprises qui ont déjà démontré leur exemplarité en matière d'environnement et ayant des projets qui s'inscrivent dans les priorités gouvernementales post COVID-19 en matière d'économie verte</p> <ul style="list-style-type: none"> – Cette mesure pourrait s'inspirer du programme NEXUS, géré par l'Agence des services frontaliers du Canada, conçu pour accélérer le passage à la frontière canadienne ou américaine des voyageurs préautorisés à faible risque